

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 27/08/2020

L'an deux mil vingt le vingt-sept Août à 18h00, le conseil municipal de la commune de SAINT JEAN LE COMTAL, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, en la Mairie de la commune, sous la présidence de Monsieur .Éric BONNET, Maire, suivant convocation du.21/08/2020

Présents : BONNET Éric, MORLAAS Pascal, AUBIAN Jean Bernard, SAINT VIGNES Maryse, BOUE Emilie, ABADIE Éric, DARNAUD Didier, DUPUY Sylvain, SOENEN Antoine.

Absents : BARBE Maryline, LACAZE Stéphane

Procuration vote : BARBE Maryline donne pouvoir à MORLAAS-COURTIES Pascal
LACAZE Stéphane donne pouvoir à BONNET Éric

Secrétaire de séance : Madame BOUE Emilie

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du 24 juillet 2020
- Délibération : Désignation correspondants défense des municipalités
- Délibération : Renouvellement de la délégation des compétences optionnelles du SDEG
- Suivi des travaux salle des sports
- Travaux école
- Travaux aire de jeux
- Site Internet
- Questions diverses

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 24 juillet 2020

Le Conseil Municipal APPROUVE le compte rendu

Par 11 voix POUR 0 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION

DELIBERATION :

Désignation correspondant défense des municipalités

- 1 titulaire : ABADIE Eric

Par 11 voix POUR 0 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION

Acceptation du transfert des compétences optionnelles du SDEG

Monsieur le Maire expose que, dans le cadre du renouvellement de la délégation des compétences optionnelles au SDEG, il convient de se prononcer sur ce transfert de compétences.

Par 11 voix POUR 0 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION

Désignation correspondants Commission de contrôle des listes électorales

- Représentant de la commune : Madame BOUE Emilie
- Représentant de l'administration : Monsieur BLANCHARD Philippe
- Représentant du tribunal judiciaire : Monsieur SOENEN Ludovic

Par 11 voix POUR 0 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION

Désignation correspondant Commission locale d'évaluation de charges transférées

- 1 titulaire : AUBIAN Jean Bernard

Par 11 voix POUR 0 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION

SUIVI DES TRAVAUX SALLE DES SPORTS

Les peintures sont en cours de réalisation.

Le jointeur doit intervenir dans les prochains jours pour les vestiaires ainsi que le carreleur pour les sanitaires.

Concernant le contrat photovoltaïque, la convention devrait être signée en octobre avec une installation des panneaux courant septembre et un raccordement ENEDIS fin octobre.

Monsieur le Maire doit relancer Monsieur MARTY, conseiller énergie à la Chambre d'Agriculture du Gers pour la mise en place d'un panneau d'affichage sur une façade extérieure de la salle des sports donnant les informations sur la production d'électricité.

SUIVI DES TRAVAUX ECOLE

L'entreprise Charpente MONTEGUT est intervenue le 25 Août pour le recouvrement en aluminium des pannes côté ouest ainsi que la planche de rive. Nous avons profité de matériel disponible d'accès à la toiture pour repeindre le dessous de toit.

Les travaux de peinture a été fait ce même jour par Jean Bernard AUBIAN.

Le peintre doit intervenir les 5 – 6 septembres prochains pour repeindre les encadrements de fenêtre en bois de la cantine.

Monsieur le Maire a procédé au changement de la rambarde en corde ainsi que l'enlèvement des seuils dans l'escalier menant au dortoir lors des vacances d'été. Ces changement étaient indispensable pour un nettoyage - désinfection demandé par le protocole COVID.

M DEGERS effectuera les travaux de mise en état du planché du dortoir de l'école pendant les vacances de Toussaint.

Un devis à été demande à l'entreprise CASTEL pour repeindre les murs du dortoir dans cette même période.

SUIVI DES TRAVAUX AIRE DE JEUX

Le terrassement, la préparation des supports de fixation des structures ainsi que la mise en place des graviers reste à la charge de la commune et seront réalisés sous forme de corvées.

L'entreprise de Didier DARNAUD interviendra pour le terrassement dans les prochains jours.

Concernant la réalisation du périmètre de l'aire de jeux, plusieurs devis sont en cours, avec différents matériaux au choix : rondins de bois, poutres chêne ou bordure béton.

Antoine SOENEN se renseigne sur le tarif des poutres en chêne

Le conseil municipal prendra sa décision en fonction du coût et de la faisabilité.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la facture du projet réalisé devra être transmise avant le 20 novembre 2020 auprès des services du conseil département pour le versement de l'aide perçue dans le cadre du budget participatif.

SITE INTERNET

Monsieur le Maire a présenté au conseil municipal le nouveau site internet du village en cours de création.

Sylvain DUPUY a travaillé sur la mise en forme, le recueil des données et des informations qui seront communiquées sur le site : vie associatives, entreprises, locations....

Les membres des commissions communication (cf liste membres) suivront prochainement une formation leur permettant d'acquérir les compétences pour mettre à jour et enrichir le site.

Les membres de la commission Communication :

BONNET Éric, DUPUY Sylvain, BARBE Maryline, BOUE Emilie, LACAZE Stéphane

QUESTIONS DIVERSES

Problèmes de chats :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nuisance des chats d'un administré. L'association Brigitte BARDOT accepte de participer financièrement à la stérilisation de 10 animaux (coût moyen 50 € pour les chats et 80 € pour les chattes).

Monsieur le Maire est aussi en contact avec l'association chatoune ainsi que la SPA du Gers, pour leur intervention.

A été convenu lors d'un entretien avec Monsieur le Maire que l'administré devra réaliser rapidement un parc pour pouvoir attraper les chats.

Dépêche du Gers :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que CRESPIER Christine ne souhaite plus être notre référente à la Dépêche du Gers

Il a été convenu d'envoyer un email aux administrés pour informer de ce changement et demande si quelqu'un serait intéressé.

Local infirmière – permanences kinésithérapeute :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'ordre des kinésithérapeutes n'était pas favorable, dans un premier temps, à l'installation des kinés dans le local médical du village. Néanmoins, l'avis définitif sera donné lors de la commission du lundi 7 septembre 2020. Lors de l'entretien téléphonique avec la Président de l'ordre, Monsieur le Maire a insisté fortement sur le besoin réel et existant de nos administrés pour cette installation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le Maire,

Eric BONNET